

LA SARTHE

Le magazine du Département / N°160 / Mai - Juin 2020

DOSSIER SPÉCIAL **COVID-19**



P.4 | LA SARTHE EN IMAGES
La Sarthe verte et boisée !



P.25 | À LA RENCONTRE DE...
Jérôme Fourquet,
politologue sarthois

Sarthe
Le Département



www.sarthe.fr

LA SARTHE EN IMAGES / 4

La Sarthe verte et boisée !



LA SARTHE EN ACTION / 8

Premiers succès pour Sarthe Mécénat

Soutien au tourisme sarthois



CHEZ VOUS / 24

CANTON DE SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE :
Chantier d'envergure pour l'Ehpad de Montfort-le-Gesnois



DOSSIER / 17

La Sarthe face au Covid-19

À LA RENCONTRE DE... / 25

Jérôme Fourquet,
politologue sarthois



LES CONSEILS DU CAUE / 26



Comment les communes aménagent en préservant l'eau



TRÉSORS EN SARTHE / 27

L'enfance sarthoise de Saint-Exupéry



AGENDA / 28

Les nouvelles dates des grands événements sarthois

Le magazine d'information du Conseil départemental de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9
Directeur de la publication : Dominique Le Mèner • Codirecteur de la publication : Béatrice Pavy-Morançais • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : MachinBidule • Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Imaye Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 160 / Mai 2020 / 301 780 exemplaires • Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.fr



www.sarthe.fr

Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental
Président du SDIS
Député honoraire



Nous traversons un moment difficile, marqué par la peur de la contamination, les conséquences du confinement, la douleur de l'éloignement ou de la perte d'un être cher. À tous ceux qui sont affectés, je veux redire aujourd'hui ma compassion et celle de l'ensemble du Conseil départemental.

Cette crise sanitaire aura été l'occasion de louer le travail remarquable accompli par l'ensemble des personnels soignants. Ils luttent chaque jour pour prévenir la progression du virus, la contenir et guérir ceux de nos concitoyens qui en sont atteints. Leur action collective a permis de sauver de nombreuses vies. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Merci à tous !

Je n'oublie pas non plus tous les autres métiers moins visibles, les aides à domicile, les personnels des Ehpad, des établissements sociaux et médico-sociaux, les pompiers et les ambulanciers, mais aussi ceux qui ont permis à chacun de s'approvisionner, les routiers, les personnels des magasins d'alimentation, les agriculteurs, les bénévoles et beaucoup d'autres encore !

Pendant cette période particulière, les Sarthois et de nombreuses associations ont également su faire preuve d'initiatives et de solidarité. Je salue les nombreuses actions entreprises en ce sens, partout en Sarthe.

Développons les initiatives locales

Il nous appartient désormais de tirer les leçons de cette crise et de faire en sorte de nous prémunir collectivement de ses conséquences économiques et sociales. Ainsi, nous pourrions développer la capacité de résilience de nos territoires.

Si la lutte contre la pandémie semble avoir pris au dépourvu une grande partie de l'appareil d'État, le Conseil départemental, les communes, le Conseil régional ont été présents aux côtés des Sarthois, en agissant avec réactivité et efficacité, grâce à leur connaissance du terrain et des enjeux locaux. Alors que débute la convalescence de notre société, nous continuerons à vous accompagner en facilitant la reprise de l'activité et en aidant les plus vulnérables, notamment avec le plan d'urgence voté à l'unanimité des conseillers départementaux, le 30 avril dernier.

Je souhaite que la vie quotidienne reprenne rapidement ses droits. Ce magazine en est l'illustration. Malgré ces conditions difficiles liées au confinement, nous avons voulu maintenir ce canal traditionnel d'information apprécié par tous les Sarthois.

En ces circonstances difficiles, il faut faire preuve de solidarité et se serrer les coudes !

Portez-vous bien !

Mais cordialement






↓ À quelques encablures de l'Abbaye Royale de l'Épau, **l'Arche de la Nature** est le poumon vert du Mans. Au pied des pins, s'y croisent vététistes,



↑ Plus accidentée que sa voisine ornaise de Bellême, **la forêt de Perseigne** se dresse au nord du département, entre Alençon et Mamers. Composée majoritairement de chênes, de hêtres, de pins, elle est célèbre pour son belvédère, qui s'élève au-delà de la cime des arbres, sur le point culminant de la Sarthe, près de Villaines-la-Carelle.

→ À l'Ouest du département, le massif de **la Petite Charnie** s'étend sur plus de 700 hectares, aux portes de la Mayenne. Dans cette Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique, les feuillus et les résineux sont un paradis pour les oiseaux ! On peut aussi y pratiquer le cani-kart, avec Sled Dog Ride et ses huskys.



© Elisa Pirat



© OT 4CPS

joggeurs, randonneurs et promeneurs. Au cœur de cette forêt, le parc aventure & loisirs Tépacap propose, entre autres, 11 parcours d'accrobranche.



© Tépacap



↑ Depuis 2019, **la forêt départementale de Bretteles-Pins** est un Espace Naturel Sensible, propriété du Département. Gérée par l'Office Nationale des Forêts (ONF), ce massif de 34 hectares se distingue par ses conifères, sa biodiversité et son étonnant sol sableux !

LA SARTHE VERTE ET BOISÉE !

Avec plus de 130 000 hectares de forêts, dont 14 000 hectares de forêts domaniales (répartis sur 4 massifs), notre département est le plus boisé des Pays de la Loire et offre profusion de balades et d'activités. Petit tour d'horizon entre espaces préservés, forêt d'exception et sites inattendus !



→ Sillonner **la forêt de Sillé-le-Guillaume**, c'est flâner entre sites remarquables, histoire et légendes, à l'image du Saut du Serf ou du Grand Étang, où se trouve Sillé-plage. Longtemps exploitée pour la métallurgie, cette ancienne propriété des barons de Sillé est un massif domanial depuis près de 100 ans !



© OT 4CPS



Parmi les 17 forêts d'exception françaises, **la forêt de Bercé** (5 400 hectares), dans le Sud-Est du département, a été l'une des premières à être labellisée. Son histoire millénaire, ses savoir-faire, ses plaques forestières restaurées avec l'aide du Département et ses chênes sessiles, dont le plus connu, le chêne Boppe, font de Bercé une étape incontournable.



← L'été 2019 a été émaillé par de très nombreux **incendies** en Sarthe. Le Département a donc décidé de créer, avec le SDIS et la Communauté urbaine du Mans, un dispositif de vidéo-détection des feux de forêts. En attendant que ce dispositif soit opérationnel, il est rappelé aux Sarthois qu'il est interdit de fumer, d'allumer un barbecue ou un feu de camp en forêt.

→ Parcourir l'histoire de la forêt de Bercé, c'est sillonner l'histoire forestière de la France, explorer les liens complexes entre l'homme et la nature. Au cœur du massif sarthois, à Jupilles, **Carnuta, la maison de l'homme et de la forêt**, propose aux visiteurs de tout âge de s'immerger de façon ludique et interactive dans cet univers boisé !



↓ En Sarthe, la forêt s'apprécie et s'explore de bien des façons, à pied, en vélo...mais aussi **à cheval**. Plusieurs opérateurs proposent de vivre une expérience inoubliable en chevauchant une paisible monture. Comme ici, à Parigné-l'Évêque avec Parigné Cheval Aventures.



→ Anciennement destinée à alimenter en combustible les forges voisines, **la forêt de Vibraye** est essentiellement constituée de feuillus. Ce massif de 2 300 hectares est un **site privé**. À ce titre, et afin de préserver cette zone en partie classée Natura 2000, la randonnée n'y est autorisée que sur 5 circuits balisés ainsi que sur la portion du GR 235 qui la traverse.



À l'instar de la forêt de Perseigne, **les Alpes Mancelles** font partie du Parc Naturel Régional Normandie Maine, candidat pour être labellisé Géoparc mondial par l'UNESCO. Outre ses villages magnifiques et son pierrier de la Vallée de Misère, propriété du Département, les Alpes Mancelles se distinguent par leurs vastes étendues boisées et accidentées, où l'on peut pratiquer, par exemple, le Swincar électrique de JSK, à Saint-Léonard-des-Bois.



© Laurene Philippot

SPORT

→ LA SARTHE, TERRE DE JEUX, TERRE DE CHAMPIONS !

Si l'horizon olympique s'est éloigné avec le report en 2021 des Jeux de Tokyo, Paris 2024 reste l'objectif phare de tous les sportifs français. Pour les Départements, réunis derrière la bannière « Terre de Jeux », c'est également un objectif exaltant ! Notamment en Sarthe.

En 2024, toute la France vibrera pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, de retour dans notre pays, 32 ans après les Jeux d'Albertville. Située à 55 minutes de TGV des sites olympiques, la Sarthe a bien l'attention de participer à cette grande fête !

C'est pour cela que début mars, à Paris, Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur, a rencontré Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë slalom et président du Comité d'organisation des Jeux de 2024. Ensemble, ils ont formalisé l'engagement



de la Sarthe comme Département labellisé Terre de Jeux.

Une olympiade de projets !

Créé avec l'Assemblée des Départements de France, ce label est un préalable à la mobilisation des Départements dans l'Olympiade à venir. La Sarthe a donc pris plusieurs engagements sur la période 2021-2024. « Nous allons poursuivre le développement d'actions comme Sarthe Destination Sport, dédiée aux jeunes Sarthois, et le soutien aux manifestations

sportives ainsi qu'aux athlètes de haut niveau avec le Club Élite Sarthe », a détaillé Véronique Rivron.

Parmi les projets à venir dans le cadre de ce label « Terre de Jeux », la création d'une station de trail, l'organisation d'un « Trail des Petites cités de caractère » et de Jeux des Jeunes (en collaboration avec le monde sportif scolaire et les comités) ou encore une exposition et des conférences dédiées à l'olympisme !

i PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.TERREDEJEUX.PARIS2024.ORG
 ET WWW.CLUBELITESARTHE.FR



→ CLUB ÉLITE, OBJECTIF 2024

Au sein du Club Élite Sarthe, 11 sportifs sont en « mission 2024 » ! Il s'agit de Mattéo Ngo, Kevin Luron et Nawa Adama (athlétisme), Mourad Erbiev (lutte), Audrey Sanchez (judo), Anaëlle Charpillat (gymnastique), Bénédicte Ollier (cyclisme), Florian Busson et Elias Blais (canoë-kayak), Benjamin David (aviron) et Noémie Garnier (VTT).

SPORT → REPORT DES JEUX OLYMPIQUES : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES SARTHOIS ?

Prévus initialement cet été, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont été reportés en raison de la pandémie de Covid-19 du 23 juillet au 8 août 2021. Les athlètes sarthois expliquent ce que cela change pour eux.

Manon Houette

La Silléenne, championne du Monde et d'Europe, pensait rater les Jeux en raison d'une rupture des ligaments croisés. « Cela reste encore très loin et j'ai encore beaucoup de travail devant moi pour retrouver mon niveau mais, oui, comme l'équipe est qualifiée, ce report m'offre une chance d'être à Tokyo ! »



Leïla Heurtault

Ambitieuse pour ces Jeux Olympiques, la karatéka Leïla Heurtault a eu « du mal à digérer l'information ». « Cela a beaucoup cham-

boulé mes objectifs personnels et professionnels. J'étais prête pour Tokyo, mes chances d'y représenter la France étaient très élevées. J'avais prévu de démarrer ma carrière professionnelle après les Jeux. J'ai donc pris une semaine de repos total et le temps de réfléchir. Mon objectif désormais : Tokyo ! »

Benjamin David

Le report des Jeux offre une nouvelle chance au rameur manœuvre de participer à l'épreuve d'aviron. « Dans ma discipline, ce sont les bateaux qui se qualifient et non les rameurs. La régata de 2021 sera une nouvelle occasion de qualifier notre bateau. J'ai une année supplémentaire pour être meilleur ! »



Dnylson Jacquet

« J'ai d'abord pensé aux sportifs qui avaient prévu d'arrêter leur carrière après ces Jeux. Cela fait 3 à 4 ans que

l'on se prépare pour Tokyo et apprendre que, finalement, il va falloir rester mobilisé un an de plus, c'est dur ! J'étais dans une très bonne dynamique depuis plusieurs mois, mes chances de qualification étaient en train d'augmenter. Je compte mettre à profit ce décalage pour encore évoluer dans le classement mondial. »

Frédéric Cattanéo

N°3 français, le tennisman handisport Frédéric Cattanéo (US Arnage) avait bon espoir d'aller à Tokyo. « La sélection devait avoir lieu le 7 juin prochain. Ce sera pour juin 2021 », positive le Sarthois. « Pour moi, ce report est plutôt une bonne nouvelle car je suis blessé au coude. Cela me laisse le temps de revenir encore plus fort ! »



Kevin Luron

Arrêté pour 2 mois en raison des fissures sur les tendons rotuliens des 2 genoux, le triple-sauteur Kevin Luron voit dans ce report l'opportunité « de se soigner et de revenir fort en 2021 pour se qualifier pour Tokyo ! »

Alexia Chartereau et Iliana Rupert

Les deux joueuses sarthoises, qui évoluent en Ligue féminine, à Bourges, avaient obtenu leur qualification avec l'équipe de France pour les Jeux Olympiques, sur leur parquet, en février. Pour Iliana Rupert, ce report est « à la fois un soulagement et une déception ». « Ces Jeux devaient être mes premiers et j'étais impatiente », explique la Savignéenne. « Mais je suis soulagée car un confinement de toute la planète, ce n'est pas l'idéal pour préparer les JO ! » Même ressenti chez sa coéquipière. « Je m'y attendais et je suis un peu soulagée ! La santé de tous doit primer », résume Alexia Chartereau. « La préparation aurait été très compliquée. Durant le confinement, je fais du sport mais pas du basket. »

Nawa Adama

La sprinteuse altonnaise Nawa Adama (20 ans) devait être alignée sur le 400 m sport adapté aux Jeux Paralympiques de Tokyo. « Nawa est plutôt une coureuse de 100 m ou 200 m mais le 400 m est la seule distance paralympique en sport adapté », explique son entraîneur Xavier Lehérisier. « Mais elle a un grand potentiel, ses temps sur cette distance sont ceux d'une finale paralympique ! Ce report lui laisse le temps de continuer à progresser ! »



ROUTES

➔ FAUCHAGE RAISONNÉ, NATURE PROTÉGÉE : SAISON 3 !

Depuis 2018, les bords des 3 554 km de routes hors agglomération sont fauchés 2 fois par an. Objectif : préserver la biodiversité !

À partir de mi-mai, les agents des routes du Département faucheront une bande de 1,40 m d'herbe et la totalité de la berme dans les carrefours et les virages : c'est le fauchage raisonné. Cela permet d'offrir un milieu plus propice aux insectes (scarabées, papillons, criquets, sauterelles...) ainsi qu'aux oiseaux, dont les populations sont en déclin. Cette opération limite également les coûts grâce à une organisation optimisée. « Bien acceptée des riverains, cette nouvelle méthode de fauchage a permis un retour de la biodiversité là où le service Environnement du Conseil départemental a fait des relevés », indique Frédéric Beauchef, président de la commission Infrastructures routières. Bien sûr, dans les secteurs où la pousse de l'herbe est gênante pour les usagers, les agents de la Direction des routes réaliseront une passe supplémentaire durant l'été.

Quant à l'expérimentation à 1 fauchage par an, menée sur les axes les plus larges, notamment les anciennes routes nationales reliant Le Mans à Alençon, Saint-Calais et La Flèche, elle représente désormais 260 km, soit 7 % du réseau routier départemental hors agglomération.

i LA CARTE DES ITINÉRAIRES CONCERNÉS SUR WWW.SARTHE.FR



➔ TROP DE DÉCHETS AU BORD DES ROUTES !

Lorsque les agents du Département fauchent les abords des routes, ils sont gênés par les déchets que les automobilistes sont encore trop nombreux à jeter par la fenêtre de leur voiture. Ceux-ci peuvent être broyés par les outils de fauchage et diffusés dans le milieu naturel. En 2019, **282 tonnes de déchets** ont été ramassées sur le réseau routier départemental, soit **79 kg par kilomètre**. Les agents du Département chargés de nettoyer les abords des routes entretiennent aussi les aires d'arrêt dont les poubelles débordent régulièrement d'ordures ménagères. Cette situation accentue la charge de travail des agents et représente un coût supplémentaire d'élimination des déchets pour la collectivité !



Pour rappel, déposer ses ordures ménagères sur les aires d'arrêt ou jeter ses déchets sur les bords de routes est passible d'une amende de 1 500 €.



→ LA SARTHE SOUTIENT SES AGRICULTEURS

AGRICULTURE

Quelques jours à peine avant le début de la crise du Covid-19, les agriculteurs sarthois étaient mis à l'honneur au Salon de l'Agriculture. Depuis, ils ont également répondu présent en jouant un rôle essentiel dans l'approvisionnement de la population.

Comme chaque année, lors du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, une délégation du Conseil départemental s'est rendue porte de Versailles pour rencontrer les exploitants et agriculteurs qui ont représenté la Sarthe lors des différents concours.

Afin de faciliter leur participation, le Département accorde depuis 2019 une aide de 150 € aux éleveurs d'animaux de ferme qui se rendent au SIA. La collectivité soutient également le lycée agricole de la Germinière à Rouillon qui participe au Trophée national des établissements agricoles avec une équipe de jeunes en BTS.

Trois fois primé au concours général

Au total, 14 élevages sarthois ont été récompensés (3 ovins de bleus du Maine, un équin de percherons et 10 bovins de prim'holstein, normandes, rouges des prés, jersiaises et saosnoises).

Au concours général agricole, le Gaec de la Bissonnière à Cormes (vaches normandes) a remporté le premier prix dans les catégories meilleure mamelle adulte, prix de championnat

adulte et grande championne, avec Hamilton, pour la 3^{ème} année consécutive. Jean-Luc Bacle (percherons) a obtenu deux prix : une 2^{ème} place lors de la finale nationale des étalons et une 3^{ème} place au concours « Modèles et allures ».



Une délégation de conseillers départementaux s'est rendue au Salon, à la rencontre des représentants sarthois. Ici, les étudiants du lycée agricole de Rouillon.



François Boussard

Président de la commission Aménagement des Territoires, Agriculture et Développement durable

→ « IL FAUT FÉLICITER NOS AGRICULTEURS ! »

Les agriculteurs sarthois ont été un maillon essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 en permettant un approvisionnement continu de la population. « Les agriculteurs sarthois ont répondu présent pendant cette crise », salue François Boussard, président de la commission Aménagement des Territoires, Agriculture et Développement durable et lui-même agriculteur.

« La force du monde agricole, dans un département comme le nôtre, c'est que tout le monde se connaît et se fait confiance. Cela a permis de s'adapter au mieux dans une situation qui a profondément impacté les filières. Les marchés de la volaille et du lait ont tout particulièrement souffert. Les professionnels qui fournissaient principalement la restauration collective ou les restaurateurs ont dû s'adapter en profitant notamment des réseaux de distributions aux particuliers de certains de leurs collègues, ou en passant par les structures de transformation à la ferme d'autres agriculteurs », poursuit François Boussard.

« Il faut aussi féliciter nos agriculteurs pour la mise en place rapide des sécurités nécessaires à l'accueil du personnel sur les exploitations et ainsi garantir la continuité de la production tout en combattant la propagation de l'épidémie. À présent, c'est au tour du Conseil départemental, partenaire privilégié du monde rural, de répondre présent pour les agriculteurs et de leur apporter tout le soutien possible. »

 PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.SARTHE.FR

TERRITOIRE

➔ PREMIERS SUCCÈS POUR SARTHE MÉCÉNAT

Un an après son lancement, les premiers projets déposés sur la plateforme de financement du Département ont abouti. À ce jour, ce sont près de 21 000 € qui ont été récoltés sur Sarthe Mécénat.

mecenat.sarthe.fr

FONDS DE DOTATION
& FINANCEMENT
PARTICIPATIF
100% Sarthe



Sarthe Mécénat, ça marche ! Lancée en 2019, la plateforme de financement participatif du Département de la Sarthe a permis à 3 porteurs de projets de récol-

ter près de 21 000 € et de mobiliser plus de 280 généreux donateurs. « C'est vraiment encourageant car ces projets ont bénéficié de sommes qu'ils n'auraient pas forcément pu obtenir via des subventions », souligne Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. C'est ainsi que Claude Sausseureau a pu financer une partie de la post-production de son film tourné en Sarthe « Le Cygne des Héros », que le photographe Jean-François Mollière a été soutenu pour son ouvrage consacré à la Visitation, au Mans, et que le Muséotrain de Semur-en-Vallon a pu sauver les ponts-roulants de l'ancienne fonderie du Mans. « Le Département les a accompagnés mais c'était à eux de se mobiliser pour obtenir les fonds », précise Dominique Le Mèner.

➔ À SEMUR-EN-VALLON, « ON A ÉNORMÉMENT TRAVAILLÉ POUR CELA ! »

Christian Pottier, président du Muséotrain : « La restauration des ponts roulants de la fonderie du Mans, c'est un énorme projet ! Une immersion dans l'histoire ferroviaire et industrielle de la Sarthe. Sarthe Mécénat a été une belle opportunité, un énorme coup de pouce. Les 8 650 € obtenus grâce à la plateforme serviront à la restauration et à la couverture des structures. Pour obtenir de tels fonds, il a fallu un travail considérable de communication : on a envoyé 500 mails, 400 lettres, multiplié les contacts, fait l'objet de plusieurs articles dans le magazine spécialisé « la Vie du Rail ». On aurait été déçu si on n'avait eu aucun retour ! Mais on ne pensait pas obtenir autant d'argent, de la part de 60 contributeurs, dont une dizaine d'entreprises. Ce sont des fonds mais aussi des liens humains qui se sont tissés : beaucoup de donateurs, de la France entière, passeront nous voir. Le Département a joué un rôle absolument fondamental, notamment en rendant possible les dons par chèque alors que beaucoup de contributeurs ne souhaitaient pas donner en ligne. Sans cela, nous ne serions pas parvenus à faire aussi bien ! »

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Grâce à Sarthe Mécénat, le Muséotrain a trouvé un charpentier sarthois acceptant de les aider bénévolement.

« Ne pas être passif »

« Il ne faut pas être passif, communiquer, activer ses réseaux », confirme Claude Sausseureau. Sarthe Mécénat n'en reste pas moins un puissant outil en termes de visibilité. Le projet de sauvetage de ponts-roulants par le Muséotrain de Semur-en-Vallon a ainsi su mobiliser les amoureux du patrimoine ferroviaire dans la France entière, récoltant 8 650 € alors que 5 000 € étaient demandés, soit 173 % de la somme !



→ CLAUDE SAUSSEREAU A FAIT APPEL À SARTHE MÉCÉNAT POUR FINANCER UNE PARTIE DE SON FILM « LE CYGNE DES HÉROS »



« Une enfant à la recherche de son père découvre par hasard que son nouveau voisin porte un bracelet électronique à la cheville. Pensant avoir affaire à un super héros, l'enfant met tout en œuvre pour gagner la confiance de celui-ci afin qu'il l'aide à retrouver son père. » Cette histoire, c'est celle du *Cygne des Héros*, 1^{er} long-métrage du Volnaysien Claude Saussereau. « C'est un film tourné en Sarthe, avec des Sarthois, et produit avec des financements locaux », présente le réalisateur.

Location de matériel, hébergement, frais de déplacement : le coût d'un tournage est très important. « Pour financer le tournage, j'ai fait appel à des acteurs locaux, des entreprises, des communes et, déjà, à du financement participatif », raconte Claude Saussereau. « C'est le Président Le Mèner qui m'a parlé de Sarthe Mécénat. Cette plateforme m'a permis de financer une partie de la post-production sans grever le budget familial. »

À ce jour, Claude Saussereau a récolté grâce à Sarthe Mécénat, 4 240 €, une somme réunie par 46 contributeurs. « Cette plateforme a apporté à mon projet une visibilité importante et a donné confiance aux artisans, aux commerçants », souligne le réalisateur. « C'est cohérent d'être associé au Conseil départemental car le film est très ancré en Sarthe. Le Département nous soutiendra par ailleurs avec une campagne d'affichage lors de la sortie du film, en janvier 2021. C'est déterminant pour son succès qu'un maximum de Sarthois le voit ! »

 **46 CONTRIBUTEURS**

→ LE PHOTOGRAPHE JEAN-FRANÇOIS MOLLIÈRE A PU FINANCER SON OUVRAGE « PUISSANTES MÉMOIRES » GRÂCE AUX DONS DE 178 CONTRIBUTEURS SUR LA PLATEFORME DU DÉPARTEMENT



Comment avez-vous découvert Sarthe Mécénat ?

Je travaillais avec le service Culture du Département sur une exposition consacrée à la Visitation. Ce sont eux qui m'ont parlé de Sarthe Mécénat lorsque que je leur ai dit que j'avais le projet de sortir un livre de photos sur ce sujet.

Auriez-vous pu mener à bien ce projet sans cette plateforme ?

Non. J'avais comme objectif de réaliser un très beau livre sur du papier de qualité. Le budget était de 17 000 €. Grâce à Sarthe Mécénat, j'ai pu réunir près de 50 % de la somme. Cela m'a paru logique de faire appel à cette plateforme car c'est un travail local et le Département est l'ancien propriétaire de la

Visitation. De même, il faut savoir que la plupart des plateformes privées prennent 10 à 12 % de la somme réunie. Pour Sarthe Mécénat, c'est 2,5 % !

Êtes-vous rentré en contact avec les contributeurs ?

Oui, sur les 178 contributeurs, j'en ai rencontré une centaine lors d'une séance de dédicaces. C'était un moment très riche ! J'ai pu créer des contacts avec des gens qui suivent mon travail, c'est très agréable. Pour tout cela, je suis très satisfait de Sarthe Mécénat !

 **7 674 €**

 **DÉPOSEZ VOS NOUVEAUX PROJETS SUR**
WWW.MECENAT-SARTHE.FR



RÉSEAUX

→ TRÈS HAUT DÉBIT : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE DU DÉPARTEMENT

Le réseau Très Haut Débit déployé en Sarthe grâce au Conseil départemental a permis aux habitants de la centaine de communes déjà raccordée de bénéficier d'une connexion Internet de qualité pour le télétravail. Prochaine étape : une reprise rapide du déploiement de la fibre optique !

« En Sarthe, là où la fibre optique est déployée par le Conseil départemental, le télétravail est optimal ! » se félicite Martine Crnkovic, présidente de la commission Développement numérique et Réseaux électriques. « Dans le dernier observatoire de l'ARCEP, plus de 120 communes sarthoises sont raccordées à plus de 80 %. Cette autorité indépendante y souligne que la Sarthe est indéniablement le département le plus avancé des Pays de la Loire en matière de déploiement. »

Garantir la continuité du service

Dès l'annonce du confinement, les équipes de Sarthe Numérique se sont mobilisées avec celles du délégataire de service public Sartel THD pour organiser la continuité de l'exploitation. Elles sont intervenues rapidement pour

assurer les réparations, à la suite des épisodes venteux du début du mois de mars, et pour fiabiliser le réseau de l'ensemble des clients qui avaient été dépannés de manière provisoire.

« On ne peut pas rajouter la coupure internet au confinement », explique Martine Crnkovic. « Depuis le début de la période, on estime que le trafic sur le réseau grand public a augmenté de plus de 30 %, sans que cela ait posé de difficulté ou de saturation. »

Être prêt pour la reprise

Avec le confinement, le déploiement de la fibre optique s'est quasiment arrêté. En particulier, les opérations nécessitant plusieurs techniciens, ce qui complique le respect des gestes barrière. Dans le même temps, les raccordements ont été limités car ils nécessitent

À Tresson, dans l'épicerie de Géraldine Vidal, le Très Haut Débit permet de faire fonctionner le terminal carte bancaire. ↑

d'intervenir chez les particuliers. « Dès que les conditions seront remplies pour reprendre le déploiement et les raccordements, nous serons prêts », annonce Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et de Sarthe Numérique. « Pour ne pas perdre de temps, nous avons demandé aux entreprises de poursuivre les études afin de reprendre le travail sans retard. Ainsi, 12 communes supplémentaires devraient pouvoir être ouvertes commercialement dès la fin de la crise sanitaire ! »



Pour suivre l'évolution du déploiement du Très Haut Débit et votre éligibilité à la fibre, rendez-vous sur le site lafibrearrivechezvous.fr

➔ TOUS UNIS DERRIÈRE LE TOURISME SARTHOIS !

Bons d'achats locaux et solidaires, soutien personnalisé aux professionnels du tourisme, campagne de communication : le Conseil départemental et Sarthe Tourisme se mobilisent pour accompagner et soutenir les acteurs du tourisme en Sarthe.

« Grâce à notre nature préservée et à notre patrimoine riche, au circuit des 24 Heures du Mans et à des acteurs majeurs, comme les zoos, l'activité économique liée au tourisme est très importante en Sarthe », souligne Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur, et de Sarthe Tourisme. « Cette crise sanitaire fragilise l'ensemble de la filière. Nous avons donc souhaité anticiper et accompagner la sortie de crise en mettant en œuvre un plan d'urgence. »

Des bons d'achat locaux et solidaires

Depuis le début de la crise liée au Covid-19, le chiffre d'affaires des professionnels du tourisme est quasiment

nul. Sarthe Tourisme a donc eu une idée originale, destinée à apporter une aide immédiate à ce secteur : proposer des bons d'achat afin d'apporter immédiatement une trésorerie aux prestataires. Comment ça marche ? En 2 clics sur le site de Sarthe Tourisme, vous pouvez acheter, dès maintenant, autant de bons d'achat que vous le souhaitez pour des offres touristiques sarthoises de votre choix. Les sommes sont reversées sans commission et en intégralité par Sarthe Tourisme au professionnel concerné. Ces bons d'achat sont utilisables jusqu'au 31 décembre 2021.

Valoriser la Sarthe et ses atouts

Sarthe Tourisme a créé une cellule d'audit afin d'identifier les difficultés des acteurs du tourisme sarthois et les accompagner dans leurs démarches,



notamment pour bénéficier d'aides départementales à l'aménagement touristique du territoire.

Le déconfinement s'accompagnera d'une campagne à destination des Sarthois sur les supports de communication du Département (magazine, abribus, réseaux sociaux). Suivra une opération « coup de poing » s'adressant aux Français résidant dans un rayon de 3 heures de route en voiture (Bretagne, Normandie, Île de France, etc.). Le Conseil départemental mobilise à cet effet 50 000 € et Sarthe Tourisme, 20 000 €. La Ville du Mans rejoint le Département dans cette démarche.



EN BREF

SARTHE I.R.V.E.



→ SARTHE I.R.V.E.

Le Conseil départemental de la Sarthe a décidé d'équiper plusieurs de ses sites de bornes de recharge pour véhicules électriques. Sarthe I.R.V.E. (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) sera déployé sur différents lieux de la collectivité, au Mans (Hôtel du Département, Sarthe Lecture, Unité Courboulay, etc.) et ailleurs en Sarthe (Connerré, Mayet, etc.). Les bornes de recharge, d'une puissance de 7 KVA (Kilovoltampères) à 11 KVA (chargement rapide), seront réservées aux véhicules de la collectivité. Par ailleurs, le Département a coordonné un groupement de commandes de bornes de recharge avec 54 communes de toute la Sarthe et une intercommunalité. Ces futures bornes, qui seront installées dans les prochains mois, seront à destination des particuliers.



→ LE CLIC DE COULAINES DÉMÉNAGE

Gérés par le Conseil départemental, les CLIC (Centres locaux d'information et de coordination) sont des guichets d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels. Le CLIC de Coulaines vient de déménager et se situe désormais 7 bis rue de Belle-Île. Téléphone : 02 53 04 42 50.

→ UN DES PLUS BEAUX PALACES DU MONDE EN SARTHE

Ils ne sont que 4 en France à figurer dans la dernière sélection des meilleurs nouveaux hôtels du monde de la prestigieuse revue américaine « Travel and Leisure ». Racheté en 2017 par l'Américain Marcy Holthus, accompagné par Sarthe Tourisme, le château du Grand-Luce fait partie de cette sélection d'exception. Le magazine de voyage salue notamment « le jardin d'inspiration Louis XV, la fontaine devenue piscine, l'ameublement luxueux des 17 chambres et les savoureux pains au chocolat » du restaurant de l'hôtel. www.chateaugrandluce.com



→ COMPTEZ LES OISEAUX DE VOS JARDINS

Durant le confinement lié au Covid-19, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a lancé le défi « Confinés mais aux aguets », invitant les particuliers à observer et à recenser les oiseaux vivant dans leur jardin, sur leur balcon, etc. Plus de 8 500 personnes ont déjà participé, recensant près de 400 000 oiseaux, notamment des moineaux, des mésanges ou encore des merles. L'opération se poursuit et s'inscrit plus globalement dans l'observatoire participatif « Oiseaux des Jardins ». Alors, vous aussi, observez les oiseaux de vos jardins ! www.oiseauxdesjardins.fr

→ VOIES VERTES : ÇA S'ACCÉLÈRE

Les premiers travaux de débroussaillage de la voie verte reliant Montval-sur-Loir à Bessé-sur-Braye (33 km) démarreront en septembre avant que l'ancienne voie ferrée ne soit démantelée par la SNCF début 2021. L'objectif du Conseil départemental, maître d'ouvrage du chantier : une ouverture au public courant 2022. Le développement de cette voie verte contribue à la revitalisation d'un territoire fragilisé par la fermeture d'Arjowiggins et à l'essor du tourisme vert et des mobilités douces. Le Département du Loir-et-Cher s'est engagé à financer 40 % du tronçon de 2,5 km qui est situé sur son territoire. Coût total du projet : 3,8 M€.



→ 37 SITES SARTHOIS LABELLISÉS ACCUEIL VÉLO



Hôtels, musées ou encore campings... la Sarthe compte désormais 37 sites labellisés « Accueil vélo ». Le musée Carnuta à Jupilles, et l'Arche de la Nature, au Mans, sont les derniers à avoir reçu cette marque nationale, octroyée par Sarthe Tourisme. Pour être labellisé, il faut être situé à moins de 5 km d'un itinéraire vélo, disposer d'équipements adaptés aux cyclistes et d'un accueil pour les informer et leur fournir des services (bagagerie, lessive, etc.). Plus d'informations sur sarthetourisme.com

LA SARTHE FACE AU COVID-19

C'est une situation difficile que traverse notre département depuis 3 mois. En Sarthe, comme ailleurs, la plupart des habitants se sont confinés chez eux pendant que soignants, routiers, commerçants, pompiers ou encore travailleurs sociaux continuaient à exercer leur métier sur le terrain. Durant cette période unique, une solidarité s'est mise en œuvre, les Sarthois et les Sarthoises se sont adaptés. Pour le Conseil départemental et ses 2 300 agents, il en a été de même. Tandis qu'une continuité de service se mettait en place, la collectivité a multiplié les initiatives solidaires afin d'accompagner le plus grand nombre possible. Retour sur cette crise sanitaire.



TOUTES LES INFORMATIONS
RELATIVES AU COVID-19 SONT À
RETROUVER SUR
WWW.SARTHE.FR/CORONAVIRUS



➔ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MOBILISÉ CHAQUE JOUR AU SERVICE DES SARTHOIS

Dès la mise en place du confinement par le Président de la République, le Conseil départemental de la Sarthe a pris une série de décisions destinées à assurer au mieux la continuité du service public départemental. Le télétravail est devenu la règle pour tous ceux qui le pouvaient. Seuls les agents exerçant les fonctions vitales ou de support nécessaires à la continuité du service public, demandant une présence physique, ont continué de se rendre sur leur lieu de travail.

Tous les lieux de la collectivité (Hôtel du Département, annexe de la Croix de Pierre, Sarthe Lecture, etc.) ont été fermés tandis que les accueils téléphoniques étaient renforcés afin, notamment de maintenir les missions essentielles de solidarité (protection de l'enfance et de la famille, logement, accompagnement des personnes âgées ou handicapées, des allocataires du Revenu de Solidarité Active, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap).

Quant aux agents des routes, une trentaine d'entre eux a assuré la continuité du service, notamment la veille qualifiée afin de répondre aux désordres les plus importants. Ils sont restés mobilisés (patrouille et interventions) pour faire face aux situations urgentes (chutes d'arbres, accidents, inondations).



➔ POURSUITE DE LA VIE POLITIQUE

Réunie début avril, la Commission permanente avait été la première commission dématérialisée de la longue histoire du Conseil départemental de la Sarthe ! À l'instar des agents du Département, les 42 conseillers départementaux ont assuré la continuité de la vie politique en se réunissant, le 30 avril, pour une session plénière en visioconférence, sous la présidence de Dominique Le Mèner. Ils y ont notamment débattu du plan de soutien aux Sarthois qui a été voté à l'unanimité.



➔ LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

Autorisé par le décret du 20 mars 2020, le Conseil départemental a pris immédiatement un grand nombre de mesures exceptionnelles destinées à pallier l'urgence :

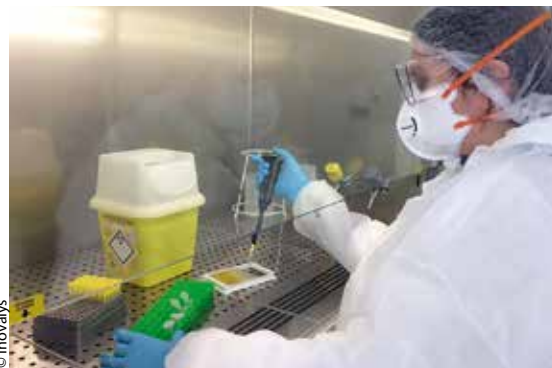
- **les commandes groupées avec les communes de 585 000 masques chirurgicaux et 160 000 masques en tissu** à destination des Sarthois accomplissant leurs missions essentielles dans les domaines sanitaires et sociaux
- **la remise de près de 30 000 masques pour les soignants et les pompiers**
- une collecte des équipements dans les collèges pour les soignants
- **la mise à disposition de tablettes** pour les élèves ne disposant pas de matériel informatique chez eux, dans le cadre de la continuité pédagogique
- **le maintien des droits sociaux et des allocations** (Revenu de Solidarité Active, Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP))
- **un soutien exceptionnel des assistants familiaux**
- la mise en place d'une réserve départementale sanitaire (médecins et infirmières) et techniques avec la mise à disposition de personnel qualifié dans les secteurs les plus en difficulté
- **le maintien du dispositif des assistantes sociales police/gendarmerie**, afin de répondre aux sollicitations relatives aux violences intrafamiliales
- **un soutien à la téléconsultation dans les Ehpad** avec la livraison de smartphones avec des abonnements permettant la visioconférence
- la mise à disposition de locaux départementaux pour accueillir des activités sanitaires en lien avec la lutte contre le Covid-19
- **le soutien à la prolongation des conventions de stage des internes en médecine générale, au titre de la démographie médicale**

La création d'une ligne d'urgence téléphonique et de soutien psychologique : 02 44 02 42 42



➔ L'INITIATIVE DU PROFESSEUR DENIS

Déjà à l'origine de plusieurs projets innovants (Smokecheck, Moovcare), l'oncologue sarthois Fabrice Denis, cancérologue au centre Jean Bernard, au Mans, a imaginé un test de dépistage du Covid-19, qui a déjà été utilisé par 7 millions de Français. Les 23 questions et les algorithmes du test ont été élaborés avec un groupement d'experts issus de l'Institut Pasteur, de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), des régulateurs de plusieurs Samu dont celui de la Sarthe et l'hôpital du Mans. Seul test à être référencé sur le site du ministère de la Santé, il a permis de désengorger le standard des urgences et de mieux connaître les symptômes du virus.



➔ INOVALYS MOBILISÉ

À la suite, entre autres, du courrier du Président Dominique Le Mèner au ministre de la Santé, le laboratoire public interdépartemental Inovalys (Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Indre-et-Loire) a été autorisé à réaliser des analyses de détection du génome du SARSCoV-2, à l'origine du Covid-19.

➔ UN PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL DE 20 M€

Réunis en session plénière dématérialisée, les conseillers départementaux ont voté à l'unanimité un plan de soutien offensif de 20 M€ à destination des Sarthois en aidant l'économie et l'emploi face à la crise sanitaire.

« La lutte contre le Covid-19 sera un marathon », a prévenu Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. Afin de faire face à cette crise sanitaire sans précédent, les conseillers départementaux, réunis en session extraordinaire, ont voté à l'unanimité, le 30 avril, une Décision modificative reprenant les différentes actions mises en place par le Département ainsi qu'un plan de soutien de 20 M€ au plus près des besoins des Sarthois.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Le plan de soutien comprend **15 M€ d'avances sur les marchés de travaux**, afin d'anticiper les versements à venir aux entreprises de BTP et de leur apporter un soutien en trésorerie. Il inclut également **la création d'un fond de secours d'urgence d'1 M€ aux artisans, commerçants, TPE, auto-entrepreneurs**. Environ 2 000 chefs d'entreprises pourraient en effet être mis en grande difficulté du fait du confinement et auraient besoin d'un soutien. Ce fonds de secours d'urgence vient en complément du **Fonds territorial Résilience pour lequel le Département participe à hauteur de 1,2 M€**.

La collectivité a également décidé de renouveler systématiquement les contrats de travail dont la date de fin intervenait pendant la période de confinement (sauf cas exceptionnel, notamment remplacement d'arrêts maladie non renouvelés). Par ailleurs, **le Département et l'Association des Maires de la Sarthe ont organisé une commande groupée de près de 160 000 masques en tissu auprès d'entreprises de confection sarthoises. Le Département participera au financement de l'achat effectué par les communes, à hauteur de 30%, dans le cadre de la commande groupée.**

➔ LE PLAN DE SOUTIEN À LA LOUPE



En dépenses d'investissements, 17,21 M€ de crédits supplémentaires sont inscrits :

- 15 M€ au titre des avances dans le cadre du plan de soutien
- 1,2 M€ au titre de la participation du Département au Fonds territorial Résilience ⁽¹⁾
- 10 000 € au titre de la participation au financement de smartphones en EHPAD
- 1 M€ au titre des dépenses imprévues

En dépenses de fonctionnement, 2,33 M€ de crédits supplémentaires sont inscrits :

- 1 M€ au titre du fonds de secours à destination des artisans, commerçants, TPE, auto-entrepreneurs
- 50 000 € au titre de l'ouverture de MédiaBox
- 50 000 € au titre du plan de communication pour le tourisme en Sarthe
- 30 000 € au titre du soutien social aux agriculteurs
- 1,2 M€ au titre des dépenses imprévues

⁽¹⁾ Fonds territorial créé à l'initiative de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Sarthe et de la Communauté urbaine du Mans, avec l'appui de la Banque des Territoires. Il s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'avances remboursables.



Enfin, le Département apporte un soutien aux pharmacies sarthoises, points stratégiques pour les réponses de proximité à la crise sanitaire, afin qu'elles s'équipent d'hygiaphones.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS

Afin d'inciter à la reprise d'emploi dans le secteur agricole, qui rencontre des difficultés de recrutement, notamment pour du travail saisonnier, **le Département propose de mobiliser les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active). Les allocataires concernés pourront cumuler le revenu de cette activité avec le RSA à taux plein durant 3 mois.** Ce dispositif pourrait concerner 80 bénéficiaires du RSA, accompagnés par les conseillers emploi du Département.

Les élus ont également voté le renforcement de l'accompagnement des agriculteurs en grandes difficultés par le biais d'associations du secteur ; la sécurisation des points d'achats en contact avec les particuliers ; la facilitation des alternatives trouvées par les producteurs (lieux de stockages, « drive fermier » dans certains collèges) et un lien renforcé avec le Réseau local Sarthe. **Quant aux versements des subventions de fonctionnement prévues en 2020, ils seront maintenus voire accélérés pour ceux qui en feraient la demande.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES ACTEURS PUBLICS

Le Conseil départemental soutient financièrement les bailleurs sociaux qui font face à un phénomène nouveau de situations d'impayés, en raison, notamment, du chômage technique entraîné par la crise sanitaire. **Le Département poursuit également son engagement en faveur des associations caritatives** (Banque alimentaire, Secours populaire, etc.).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS

Ce sont au total 7,2 M€ de subventions

dont le Département va maintenir ou accélérer le versement aux associations culturelles et sportives, malgré l'annulation des événements soutenus par la collectivité. Il maintient aussi 100 % des subventions d'aides aux manifestations, dans la limite des dépenses effectivement réalisées.

Le Conseil départemental maintient également 100% de ses subventions de fonctionnement et met en place un soutien aux associations en difficulté. Enfin, la collectivité honorera les dotations de fonctionnement versées aux Établissements publics locaux d'enseignement (collèges, Maisons Familiales Rurales) malgré leur fermeture.

➔ UN ACCÈS GRATUIT À MÉDIABOX

Rendre accessible la culture et la lecture à tous les Sarthois est une des priorités du Conseil départemental. Ainsi, la plateforme de ressources numériques Médiabox, jusque-là réservée aux adhérents des bibliothèques partenaires, a été mise à disposition de tous les Sarthois par le biais d'une offre découverte. « En ouvrant gratuitement et au plus grand nombre l'accès à ce formidable outil qu'est Médiabox, nous participons à la continuité pédagogique et à l'information de tous. Enfin, nous incitons les Sarthois à rester chez eux, en leur proposant de nombreux contenus culturels accessibles en un clic », précisent Dominique Le Mèner et Véronique Rivron, Président et vice-présidente du Conseil départemental. **Depuis le lancement de cette opération, près de 3 200 comptes ont ainsi été créés.**





L'INTERVIEW



Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental de la Sarthe

Quel regard portez-vous sur cette crise sans précédent ?

C'est une situation grave, inédite, face à laquelle nous devons apporter des réponses adaptées. **Nous avons, dès le début du confinement, pris des mesures afin que le plus grand nombre possible d'agents du Département puisse être en télétravail et qu'il y ait une continuité indispensable du service public de proximité.** Il a fallu pour cela offrir un maximum de protection à nos agents intervenant dans le domaine de l'enfance, de la solidarité ou auprès des personnes âgées. **Ce dispositif ne peut fonctionner que grâce à leur investissement et je veux leur rendre hommage.** Je souhaite également remercier le personnel soignant ainsi que les pompiers et les ambulanciers qui interviennent jour et nuit, en tout lieu, avec rapidité et compétence pour porter secours aux personnes en détresse.

Quelles ont été les priorités du Département durant cette crise ?

Nous avons reçu énormément de demandes venant des personnels d'Ehpad ou des services d'aide à domicile, ne s'estimant pas suffisamment équipés par les dispositifs de l'État. **Nous avons été réactifs en collectant tout ce que nous avons à notre disposition et en effectuant une commande groupée de masques avec**

les communes, dès que le décret du 20 mars autorisant les collectivités locales à faire l'acquisition de masques nous l'a permis.

Nous avons prêté du matériel informatique aux collégiens n'en disposant pas ; **nous avons aussi ouvert à tous les foyers sarthois un bouquet de propositions culturelles avec Médiabox.** Le confinement peut être pénible et il aggrave les précarités, du fait de l'isolement. Nous avons donc mis en place une ligne téléphonique de soutien. **Notre connaissance du terrain et notre proximité nous a permis d'être réactifs,** je pense que l'État aurait pu s'appuyer davantage sur nous.

C'est-à-dire...

Il y a eu des trous dans la raquette... Si le Département n'avait pas raccordé le territoire au Très Haut Débit, comment feraient les gens pour travailler de chez eux ? **On voit l'importance des collectivités locales dans ces moments de crise. Le fonds territorial mis en place à destination des très petites entreprises qui n'étaient pas concernées par les premières mesures de l'État en est un bon exemple.** Nous soutenons également les trésoreries des artisans et des entrepreneurs en confirmant nos engagements, en tant que 1^{er} investisseur public de Sarthe.

« Notre proximité nous a permis d'être réactifs ! »

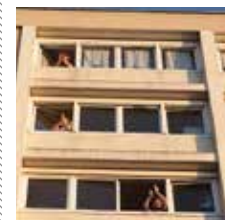
LA SARTHE MOBILISÉE

SOUTIEN À LA TÉLÉMÉDECINE



Avec le confinement, la télé-médecine tend à se généraliser en Sarthe (dermatologie, pédiatrie, cancérologie, etc.). Pratique médicale à distance utilisant Internet, la télé-médecine met en rapport un patient avec un professionnel de santé. Le Conseil départemental soutient ce déploiement, notamment en raccordant les Sarthois à la fibre optique, grâce à Sarthe Numérique et Sartel THD (100 % du territoire raccordable fin 2022).

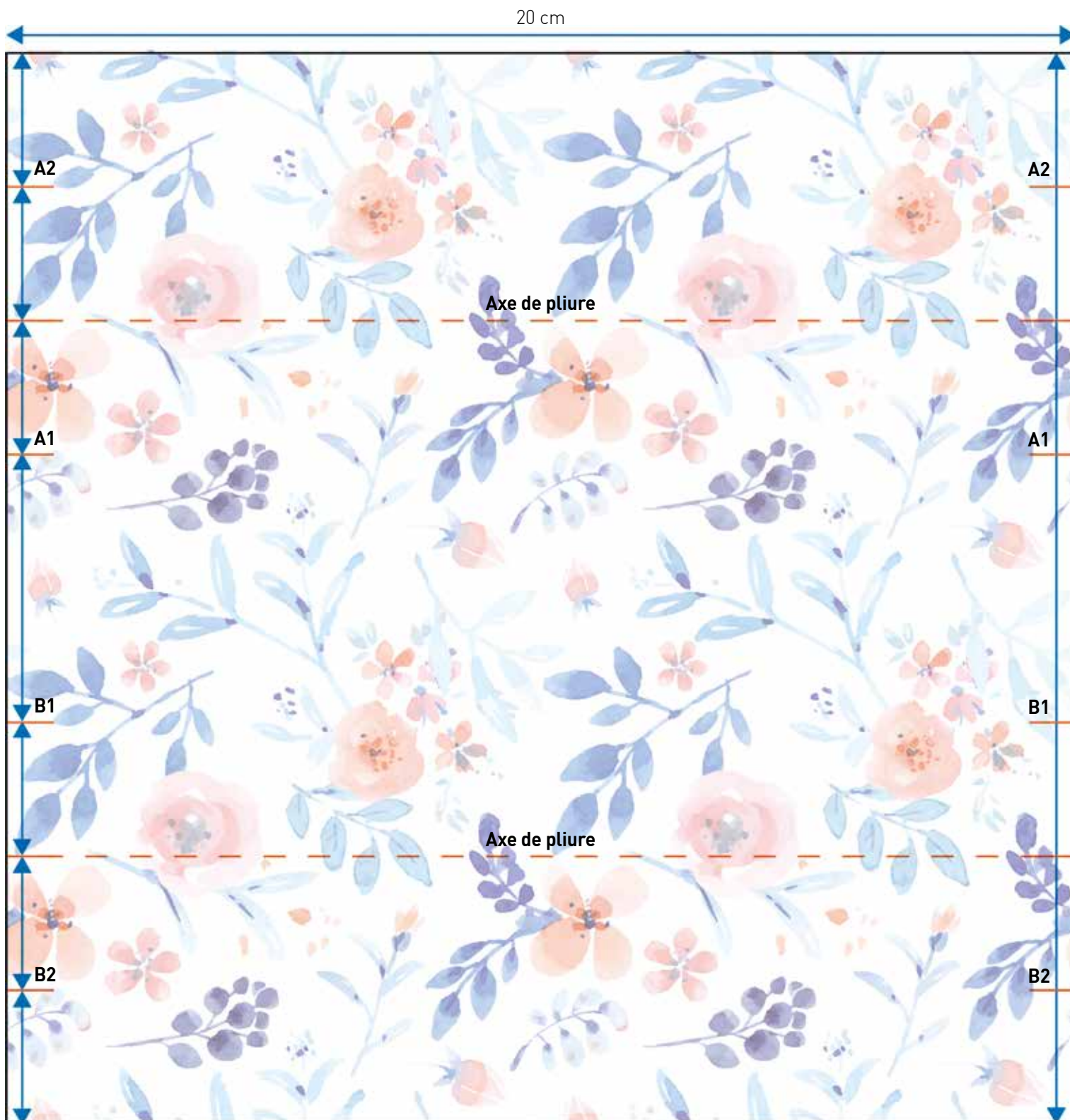
SOUTIEN AUX SOIGNANTS



20 heures, dans les rues des villes sarthoises. Une clameur s'échappe des immeubles. Chaque soir, depuis le début du confinement, les Sarthois applaudissent le personnel de santé mobilisé dans la lutte contre le Covid-19. Dans une vidéo intitulée « #OnApplaudit » le Département remercie « tous les Sarthois mobilisés pour la santé, la protection et la sécurité de tous ».

→ ÉTAPES DE RÉALISATION DU MASQUE

- 1 – Découper les morceaux du masque en utilisant le patron ci-contre. Le masque peut être composé d'un seul morceau de tissu ou de plusieurs superposés.
- 2 – Glacer (réaliser une pré-couture), au point droit ou zigzag, le tour de l'ensemble à 1 cm des bords.
- 3 – Ourler le haut et le bas du masque (au point droit ou zigzag) en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur.
- 4 – Piquer les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le 1^{er} bord. Piquer les plis en pliant A1 sur A2 puis B1 sur B2 pour le 2^{ème} bord.



BRIDES

5 - Préparer un jeu de brides (2 élastiques souples ou 2 bandes textile).

- Pour une bride élastique, qui passera derrière les oreilles, fixer un élastique sur le bord droit en haut et en bas (élastique vers l'intérieur) puis fixer l'autre élastique sur le bord gauche en haut et en bas (élas-

tique vers l'intérieur).

- Pour une bride élastique, qui passera derrière la tête, fixer un élastique sur le bord droit en haut puis sur le bord gauche en haut (élastique vers l'intérieur) puis fixer l'autre élastique le bord droit en bas puis sur le bord gauche en bas (élastique vers l'intérieur).

- Pour une bride textile, en fixer une sur le bord droit et une autre sur le bord gauche.

Retrouvez tous les conseils de l'AFNOR pour la fabrication de votre masque sur <https://masques-barrieres.afnor.org/home/faire-mon-masquebarriere>

CANTON DE SAINT-CALAIS

➔ RÉNOVATION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉGLISE DE SAINT-CALAIS

Il aura fallu 4 ans pour restaurer l'église Notre-Dame de Saint-Calais. Piloté par la Ville, ce projet a reçu le soutien du Conseil départemental, du Conseil régional et de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire.

Clocher, façades, chœur, sacristie, parvis : la rénovation de cette église chère aux Calaisiens a mobilisé tous les corps de métier de la restauration du patrimoine. À l'instar de ce tailleur de pierre qui a re-

poussé son départ à la retraite pour mener le projet à son terme.

Le Département a apporté 254 437 € à ce chantier, au titre du programme de conservation des monuments historiques. L'église Notre-Dame a été inaugurée en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, Françoise Lelong, conseil-



lère départementale du canton, Léonard Gaschet, maire de Saint-Calais, Christelle Morançais, présidente du Conseil régional, et des sénateurs Louis-Jean de Nicolaj et Jean Pierre Vogel.



SARTHE

➔ LE DÉPARTEMENT AU CHEVET DU PATRIMOINE

En 2020, le Conseil départemental a alloué 1,5 M€ à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine. C'est le cas, par exemple, à Bouloire, où « L'Assomption » et « Saint Michel terrassant Satan » ornent l'église Saint-Georges depuis la fin du XVII^{ème} siècle, lorsque l'édifice avait été reconstruit à la suite d'un incendie. Réalisés par le peintre sarthois Jean-Baptiste Coulom à partir de gravures représentant des œuvres de Rubens et de Raphaël, ces deux tableaux étaient très abîmés par l'usure du temps.

Ils ont été restaurés par la Mayennaise Fanny Chauvet, grâce aux financements de la Ville de Bouloire, du Département, de la Fondation du Patrimoine, de la DRAC et de nombreux particuliers. Les œuvres restaurées ont été inaugurées en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, et Françoise Lelong, conseillère départementale du canton.

« Ce patrimoine nous dépasse, c'est la mémoire de notre passé ! Le Département de la Sarthe va continuer à favoriser ces restaurations », a souligné Dominique Le Mèner.

CANTON DE SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

➔ CHANTIER D'ENVERGURE POUR L'EHPAD DE MONTFORT-LE-GESNOIS



Pour le personnel et les occupants de la Résidence Amicie de Montfort-le-Gesnois, l'extension et la restructuration de l'Ehpad étaient très attendues. Lorsque les travaux seront achevés, d'ici 3 ans, 50 chambres auront été reconstruites et 37 autres réhabilitées, « dans l'esprit actuel du bâtiment avec des chambres conçues en petites maisons », a précisé le constructeur.

La première pierre de ce chantier a été posée en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, Marie-Thérèse Leroux, présidente de la commission Solidarité, Autonomie et Démographie médicale, Isabelle Lemeunier, conseillère départementale du canton, Marietta Karamanli, députée, et Paul Glinche, maire de la commune. Ce projet, d'un coût de 8,5 M€, a bénéficié du soutien financier de 14 communes pour un total de 714 000 € et d'une subvention du Conseil départemental, chef de file de la solidarité en Sarthe, pour 714 000 € également.

JÉRÔME FOURQUET, POLITOLOGUE

Le politologue sarthois, directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprises à l'IFOP, observe depuis 25 ans les modes de vie, les attentes et le vote des Français. Son dernier ouvrage, « L'Archipel français » a remporté le Prix du livre politique en 2019.



Vous êtes né au Mans. Faites-vous souvent référence à la Sarthe dans vos travaux ?

J'ai toujours gardé un œil sur la Sarthe, et pas seulement par attachement familial. La Sarthe est un cas d'école sur lequel se sont penchés des historiens du XX^{ème} siècle comme André Siegfried ou Paul Bois : un département de transition entre l'Ouest et le Bassin parisien. On retrouve en Sarthe une coupure historique entre l'Est révolutionnaire et l'Ouest soutien des Chouans ⁽¹⁾. Cela influencera les comportements électoraux jusqu'aux années 1980 avec un vote plus conservateur à l'Ouest et un électorat plus à gauche à l'Est.

Quel a été votre parcours ?

J'ai effectué ma scolarité au Mans, au collège de la Made-

leine puis au lycée Bellevue et à Montesquieu. J'ai ensuite poursuivi mes études à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Rennes puis à Paris (DEA géopolitique et géographie électorale). Je suis rentré à l'IFOP à 24 ans puis, après un crochet à l'institut CSA, j'y suis revenu en 2003. Au département Opinion et Stratégies d'entreprises, nous réalisons des enquêtes publiques ou confidentielles pour des collectivités, des entreprises, des partis politiques. Nous sondons le mode de vie, les attentes des Français.

Avez-vous toujours mené l'écriture en parallèle de votre travail ?

Lorsque j'étais étudiant, je me destinais davantage à la recherche mais les places étaient rares. Je me suis donc

orienté vers les instituts de sondage mais j'ai été amené à écrire des articles, des petits ouvrages. C'est l'occasion d'analyser avec du recul les données que l'on collecte au quotidien. Pour « L'Archipel français », j'ai utilisé 15 à 20 ans d'analyses et de recherches. J'ai été accompagné par le géographe Sylvain Manternach, qui a réalisé de nombreuses cartes, tableaux et graphiques.

Vous attendiez-vous à remporter le Prix du livre politique ?

J'ai été surpris, ça m'a fait très plaisir. On écrit des livres en espérant qu'ils soient appréciés, lus. Ce prix est une très bonne nouvelle qui a contribué à sa visibilité médiatique. J'ai écrit ce livre à la suite des élections présiden-

tielles de 2017 en essayant de donner des grilles de lecture et des clés d'analyses pour appréhender ce basculement politique.

Quels sont vos projets désormais ?

Je souhaite défricher de nouvelles thématiques sur lesquelles je travaille quand j'en ai la possibilité. Et la Sarthe en fera partie.

Quels liens conservez-vous avec votre département de naissance ?

Je reviens souvent en Sarthe, au Mans, dans le quartier où j'ai grandi. J'aime aussi me balader en forêt de Bercé, et dans le nord du département, d'où est originaire une partie de ma famille, près de Sainte-Jamme-sur-Sarthe !

(1) Lors de la guerre civile entre républicains et royalistes à la fin du XVIII^{ème} siècle

« L'Archipel français », éditions du Seuil, 22€, 384 p.

COMMENT LES COMMUNES AMÉNAGENT EN PRÉSERVANT L'EAU ?

L'eau est, plus que jamais, une ressource à protéger. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement joue un rôle très important en conseillant les collectivités dans ce domaine lors de l'aménagement des espaces publics.



Jardin de vivaces xénophytes

Lorsque les collectivités mettent en place une politique de gestion respectueuse du cycle de l'eau, elles ont valeur d'exemple pour tous les habitants. En complément de l'action menée par le Département pour protéger la ressource en eau (assainissement, entretien des cours d'eau), le CAUE accompagne les communes pour leurs aménagements d'espaces publics. Afin de limiter les besoins en eau, le CAUE conseille ainsi aux services techniques municipaux d'adapter leur gestion des espaces verts, en fonction de la fréquentation, de la situation et des moyens disponibles. Jardins familiaux, cimetières, parcs et squares ne nécessitent pas la même fréquence d'arrosage.

Faire les bons choix en amont

Plusieurs facteurs influencent les besoins en arrosage. Le type de tonte, par exemple : une prairie fauchée résistera plus longtemps à la sécheresse qu'une pelouse tondue régulièrement. Le choix des végétaux, ensuite : une flore adaptée au climat, au sol et à l'exposition est plus rustique, donc plus résistante à la sécheresse. De même, un paillage organique (bois déchiqueté, paille de lin, paille de miscanthus) maintient une humidité constante du sol quand l'usage de plantes couvre-sol de type vivaces (lierre, géranium vivace) empêche la pousse des herbes folles. Côté fleurissement, les plantes vivaces sont résistantes à la sécheresse. Le choix dépend de l'exposition, de la situation (pied de mur, massif ombragé, etc.) et de la nature du sol. Les annuelles, même si elles ont leur place dans les aménagements com-

munaux, sont beaucoup plus consommatrices en eau et doivent être utilisées avec parcimonie. Une bonne fosse de plantation (2 m x 2 m x 1,5 m) pour un arbre favorisera son développement racinaire et assurera sa réserve en eau.

L'eau de pluie, seule solution d'arrosage

Le stockage de l'eau de pluie est la seule solution pour répondre au besoin en eau de certains végétaux, sans grever la ressource en eau potable. Pour éviter une pénurie en été, il est indispensable de doter le système de récupération d'eau de pluie d'un dimensionnement conséquent.

Au XIX^{ème} siècle, le courant hygiéniste a contribué à faire disparaître les cours d'eau, alors considérés comme des facteurs d'insalubrité, des aménagements urbains. L'eau doit aujourd'hui retrouver toute sa place afin que le public prenne conscience de son importance. Ainsi, au lieu de rejeter les eaux pluviales dans le tout-

à-l'égout, un quartier peut être structuré par tout un réseau de noues, de fossés, de bassins de rétention, de parkings filtrants, de toitures végétalisées. L'eau devient alors l'élément majeur de l'aménagement. Une flore et une faune spécifiques se mettent en place, la continuité écologique est facilitée et l'eau est restituée progressivement au milieu, réduisant les risques d'inondation !

> Fiche à découvrir dans son intégralité sur caue-sarthe.com/ nos publications



Gestion raisonnée le long d'une noue



Plantation de vivaces en pied d'arbres



« Maison, jardin, le CAUE est à la disposition des Sarthois sur tout le territoire depuis 40 ans. Un service public précieux qui maille tout le département au plus près des besoins des habitants. »

Emmanuel Franco
Président du CAUE

Contact : CAUE de la Sarthe
1 rue de la Mariette 72000 Le Mans
02 43 72 35 31
caue.sarthe@wanadoo.fr
caue-sarthe.com



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

L'ENFANCE SARTHOISE DE SAINT-EXUPÉRY

Durant 6 ans, de 1909 à 1915, l'auteur du Petit Prince a passé le début de son adolescence en Sarthe. Scolarisé à Sainte-Croix, au Mans, Antoine de Saint-Exupéry s'est construit en partie dans notre département.



Antoine en classe de 6^{ème} au collège Sainte-Croix (en haut, à gauche), année scolaire 1910-1911. ↑

© Archives du lycée Saint-Charles/Sainte-Croix, Le Mans

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent », écrit Antoine de Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince*. L'auteur de cette phrase, lui, n'a jamais oublié son enfance. En effet, l'écrivain-aviateur (1900-1944) « a eu toute sa vie à la fois 12 ans et 50 ans », indique Thierry Dehayes, écrivain sarthois ayant consacré un livre à Saint-Ex'. « Lorsqu'il était enfant, il était déjà très sérieux, avec des valeurs comme la parole donnée, le sens du dévouement », développe-t-il. « Et adulte,

lorsqu'il vivait à New York, il pouvait lancer des avions en papier du haut des buildings ! »

Entre 9 et 15 ans, l'un des plus grands auteurs français du XX^{ème}

siècle vivait en Sarthe. Scolarisé au collège Sainte-Croix au Mans, Saint-Exupéry habitait avec sa mère et son frère à quelques rues de chez son grand-père Fernand, Sarthois depuis 1870. Les archives de Sainte-Croix ont conservé les bulletins scolaires du jeune Antoine. « On a raconté que c'était un cancre, qu'il avait été renvoyé, c'est faux », souligne Thierry Dehayes. « En revanche, on sait qu'il avait de très mauvaises notes en mathématiques, en histoire-géographie et qu'il était très maladroit ! Mais il était bon en français et en latin, ce qui fait qu'il n'a jamais été considéré comme un mauvais élève. »

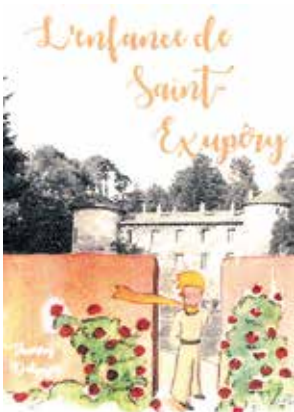
En pèlerinage aux Hunaudières

Une partie de l'œuvre de Saint-Exupéry a des racines en Sarthe. « L'enfance de Saint-Ex' est très présente dans *Le Petit Prince*. Ce personnage est d'ailleurs un mélange d'Antoine et de son frère François, décédé à 15 ans », rappelle Thierry Dehayes. « Son grand-père Fernand res-

semble beaucoup au géographe, quand son oncle Roger, mort lors de la Grande Guerre, représente davantage l'explorateur. »

C'est aussi au Mans qu'Antoine se passionne pour l'aviation et l'automobile. Le jeune Saint-Ex' habite à 800 mètres de l'usine des Bollée et suit avec attention les inventions qui y naissent. « Il n'était probablement pas présent lors du vol des frères Wright mais il allait souvent en pèlerinage aux Hunaudières, avec Jean-Marie Lelièvre, là où avait volé le Flyer. »

Tout au long de sa vie, Antoine de Saint-Exupéry conservera la nostalgie du Mans et de la Sarthe. « C'était un homme d'action mais qui a toujours été tourné vers le passé », indique Thierry Dehayes. Un jour, il écrit, alors qu'il n'a que 17 ans, « j'ai revu Le Mans et tous les vieux souvenirs ». Il y retournera à plusieurs reprises, pour des mariages notamment. « Comme le château familial de Saint-Maurice-de-Rémens, dans l'Ain, Le Mans est un lieu cocon pour Saint-Exupéry. »



→ La Sarthe de Saint Ex'

Le Mans

Le jeune Antoine habitait avec sa mère Marie au 21, rue Clos-Margot. « Il parle de cette maison quand il évoque ses souvenirs d'enfance, lorsqu'il écoutait chanter sa mère », raconte Thierry Dehayes. Laure, la veuve de son oncle Roger résidait 13 rue de Tascher alors que son grand-père Fernand avait sa maison au 39, rue Pierre-Belon. « Il devait traverser le Jardin des plantes pour aller au collège Sainte-Croix ».

Sillé-le-Philippe

« Antoine a dû se rendre dans beaucoup de communes sarthoises, chez des amis aristocrates de sa famille qu'il appelait

ses cousins », souligne Thierry Dehayes. Il allait notamment au château de Passay, à Sillé-le-Philippe, propriété de la famille de Sinéty, où le jeune Antoine tomba éperdument amoureux d'une de leurs filles, Odette !

Solesmes

Alors qu'il n'a pas encore 10 ans, Antoine se rend près de Sablé-sur-Sarthe où il visite la basilique de Notre-Dame-du-Chêne et, surtout, l'abbaye de Solesmes. « Il raconte dans ses lettres de jeunesse à quel point il a été fasciné par Solesmes, son architecture, les chants grégoriens », indique Thierry Dehayes. « Il y est probablement retourné en 1939. »

LES NOUVELLES DATES DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SARTHOIS

La pandémie de Covid-19 a entraîné une pluie de reports et d'annulations. Toutes les manifestations et festivals prévus « au moins jusqu'à la mi-juillet » ont ainsi été annulés ou reportés. Le point sur les grands événements.

Le Circuit cycliste Sarthe Pays de la Loire, le Final 4 de la coupe de la Ligue de handball, le festival de l'Épau et Le Son des cuivres ou encore les fins de saison du Mans Sarthe Basket et du Mans FC, etc. Les grands événements culturels et sportifs sarthois du printemps ont tous été annulés en raison de la pandémie de Covid-19.



LES 24 HEURES DU MANS EN SEPTEMBRE

Certains ont cependant opté pour un report et devraient se tenir cet automne. C'est le cas, bien sûr, des **24 Heures du Mans** qui sont reprogrammées aux 19 et 20 septembre. Cette 88^{ème} édition s'annonce particulière puisqu'elle sera amputée de sa journée test et que le pesage aura lieu au circuit. Enfin, puisque les journées sont plus courtes à l'équinoxe d'automne qu'aux prémices de l'été, la course de nuit sera plus longue !



LES AUTRES ÉVÉNEMENTS REPROGRAMMÉS

Le calendrier du circuit des 24 Heures du Mans est celui qui est le plus avancé aujourd'hui. En effet, les **24 Heures moto** ont été reportées au week-end des 29 et 30 août, tandis que les **24 Heures camions** se tiendront les 3 et 4 octobre.

Autre manifestation dont la date est déjà connue, **Rendez-vous au jardin**, au Mans, reportée aux 2, 3 et 4 octobre. Quant à **Le Mans Classic**, il aura lieu du 1^{er} au 4 juillet 2021. Pour ce qui est du **Grand Prix de France moto**, Claude Michy travaille en vue d'organiser cet événement en 2020 sur une autre date.



LES ÉVÉNEMENTS MAINTENUS

Parmi les manifestations soutenues par le Conseil départemental prévues pour la fin de l'été, les **24 Heures vélo**, les 22 et 23 août sur le circuit Bugatti, et le **Festival de musique baroque de Sablé-sur-Sarthe**, les 25 et 29 août, sont pour l'instant maintenus.



DE NOUVELLES VOIX AU CHAPITRE À L'AUTOMNE

Si le Festival de l'Épau, rendez-vous des amateurs de musique classique organisé par le Conseil départemental et Sarthe Culture, a été annulé, d'autres événements impulsés par le Département vont être reprogrammés à l'automne. C'est notamment le cas des **Voix au Chapitre** avec Macha Méril et Jérôme Fourquet. De nouvelles dates vont être annoncées à la rentrée. Les inscriptions à cet événement gratuit et ouvert à tous les Sarthois se feront sur www.sarthe.fr

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE (DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS)

Décentralisation : un remède aussi efficace en temps de crise

Alors que nous entrons à peine dans la période de déconfinement, il n'est pas encore temps de tirer le bilan de l'épreuve que nous venons de traverser. Cette convalescence est cependant l'occasion d'effectuer plusieurs constats quant à la gestion de la phase aiguë de la crise sanitaire. La pandémie fut un choc qui a pris au dépourvu une grande partie de l'appareil d'État. Elle a laissé à beaucoup de Français la désagréable impression d'une totale impréparation face à la crise sanitaire. Elle a également révélé au grand jour des failles sérieuses dans l'organisation et un réel problème de réactivité, notamment dans les premières semaines. Elle nous a rappelé que pour mener à bien une stratégie globale en période de « guerre », il était avant tout nécessaire de connaître à la fois le terrain et les enjeux locaux.

Au-delà de toute contingence politique, force est aujourd'hui de constater que cette crise signe l'échec flagrant de la politique de déconcentration voulue par l'État.

Une politique dont nous avons pu constater qu'elle ne fait que reproduire les travers de l'administration centrale, comme ses logiques procédurales et complexes. La déconcentration est inadaptée aux situations d'urgence de cette ampleur. Seules, les administrations d'État ne sont pas en capacité de leur apporter une réponse.

À l'inverse, la réactivité des collectivités territoriales – commune, EPCI, région et, bien entendu, le Département – leur a permis de tenir le choc et de faire face aux besoins les plus élémentaires des soignants comme de l'ensemble des Sarthois.

En se mettant au service des acteurs de la lutte contre le Covid-19 dès le début de la pandémie en Sarthe, nous avons

contribué à pallier les carences d'approvisionnement en masques et en équipements de protection. Dans les centres hospitaliers et les EHPAD bien sûr, mais aussi auprès des services d'aide et d'assistance à domicile, dont le rôle était essentiel aux plus fragiles en cette période de confinement.

Le Département a également mis à disposition une partie de ses agents, sur la base du volontariat, afin de venir en aide aux soignants et aux plus vulnérables, soit par le biais d'une aide logistique, soit par le maintien de nos prestations de proximité.

Enfin, parce qu'unis les territoires sont plus forts et parce que c'est ainsi que nous apportons le meilleur service aux Sarthois, nous avons initié plusieurs commandes groupées de masques de protection, auxquelles ont souscrit l'immense majorité des collectivités sarthoises.

Désormais, nous continuerons à vous accompagner tout au long

du processus de déconfinement, en facilitant la reprise d'activité, en aidant nos entreprises partenaires, les artisans, les commerçants et le quotidien de tous les Sarthois.

Face aux défis économiques et sociaux qui s'annoncent, le Département est – aujourd'hui plus que jamais – le chef de file de la solidarité territoriale. Une mission qui perdurera au-delà, car la raison d'être d'une collectivité, est avant tout se mettre au service de tous.

C'est en ces moments difficiles que la décentralisation trouve tout son sens. Au travers du Département, elle est le gage d'une action de proximité, alliant réactivité et efficacité. Il faudra que chacun s'en souvienne et en tienne compte lorsqu'il s'agira de repenser les rapports entre l'État, les collectivités locales et les Français.

GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Garantir un revenu de base
Le gouvernement ne s'en est jamais caché, les conséquences du Covid-19 et des mesures de confinement qui en découlent auront de très lourdes conséquences pour l'économie française aujourd'hui à l'arrêt. Parce que les Conseils Départementaux sont responsables des solidarités humaines, nous sommes en première ligne pour affronter les dégâts sociaux de cette crise. Nous voulons garantir un revenu minimum pour limiter les effets d'une crise économique majeure. 19 Présidents socialistes (PS) de Départements appellent à l'instauration d'un revenu de base universel, outil pragmatique pour lutter contre

la pauvreté dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus.

La crise sanitaire du Covid-19 pousse nos systèmes de solidarité dans leurs retranchements, le revenu de base apparaît alors comme une solution pour amortir le choc social qui risque de faire basculer nombre de nos concitoyens dans la précarité. Nous proposons d'avancer avec pragmatisme pour lutter contre la pauvreté.

Ce revenu serait « sans contrepartie, mais avec un accompagnement renforcé, automatique, pour résoudre le problème du non-recours aux droits, ouvert dès 18 ans pour lutter contre la précarité des plus jeunes, dé-

gressif en fonction des revenus d'activité, et d'un montant égal au seuil de pauvreté ». Pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), certaines de ces mesures ont déjà été prises au niveau national afin d'éviter toute rupture de prise en charge pendant la durée du confinement.

Pourquoi ne pas porter cette démarche au sein de l'Union Européenne ? Un effort de solidarité qui apporterait une réponse globale, enfin une Europe sociale !

Cette solution peut redonner aux Françaises et aux Français confiance en un système social créé pour leur apporter la sécurité de l'existence et les outils de leur autonomie.

L'ALTERNATIVE

Merci aux services publics locaux assurant leurs missions auprès de la population, aux femmes et hommes qui font fonctionner le pays, aux bénévoles cousant masques et blouses, œuvrant pour la solidarité et l'entraide; que leur dévouement soit nos boussoles pour les jours d'après.

Je soutiens le tourisme en Sarthe

Aidez maintenant, profitez plus tard !

grâce aux bons d'achat solidaires et locaux



Sarthe Tourisme propose de soutenir les entreprises touristiques sarthoises en lançant un dispositif de bons d'achat solidaires et locaux. Cette opération invite chaque Sarthois à aider les professionnels du tourisme en achetant des bons d'achat utilisables après l'autorisation de la réouverture des sites touristiques et valables jusqu'au 31 décembre 2021.

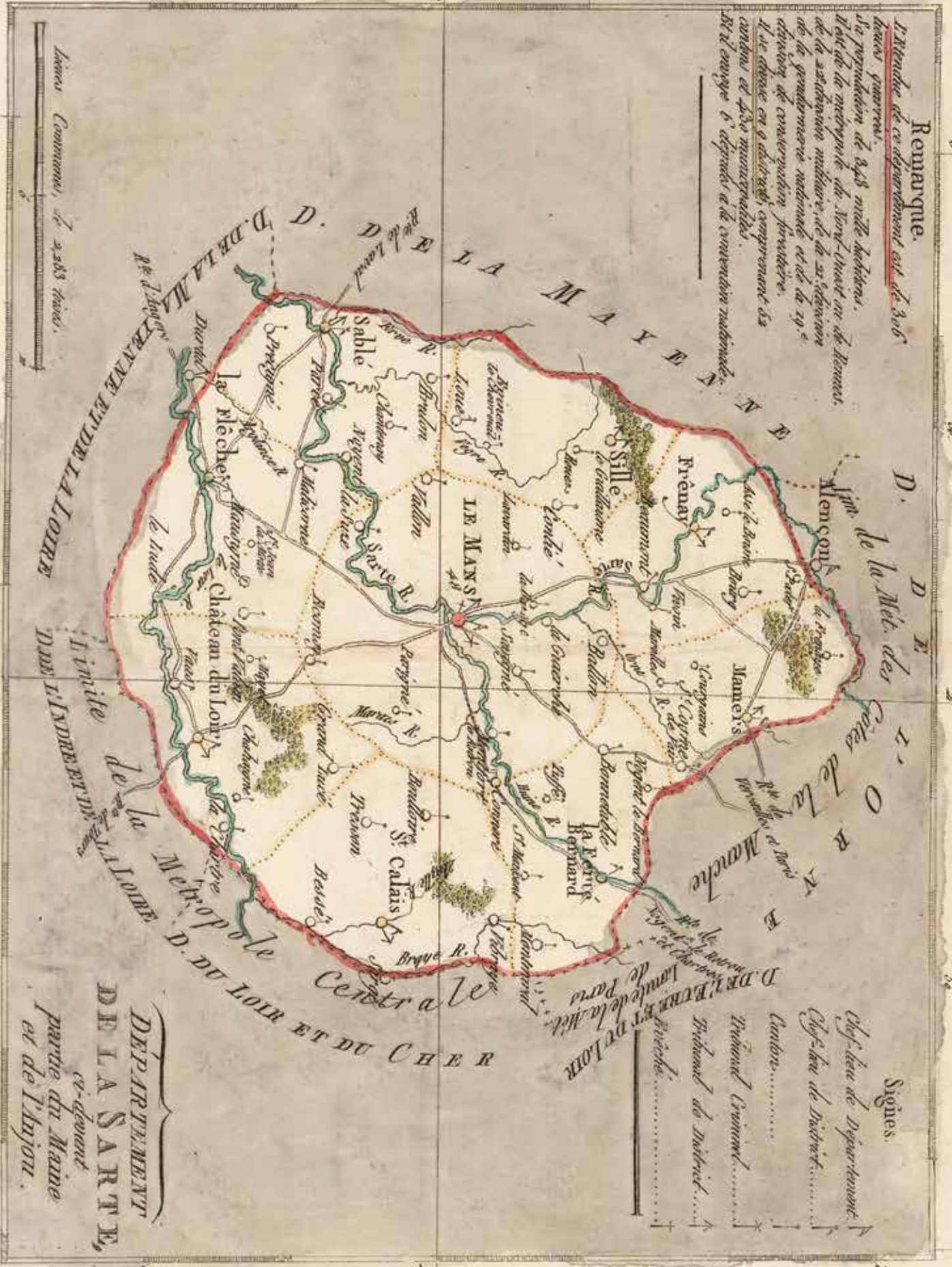
www.sarthetourisme.com

Sarthe
Tourisme



Remarque.

L'étendue de ce département est de 306 lieues quarrées.
 Sa population de 348 mille habitans, n'est de la métropole de Nord-Ouest ou de Rennes, de la subdivision militaire, de la subdivision de la grande-mairie indiquée et de la 19^e division de conservation forestière.
 Il se divise en 9 districts, comprenant 53 cantons et 430 municipalités.
 Et il est divisé en 6 départemens nationaux.



Signes.
 Chef-lieu de Département.
 Chef-lieu de District.
 Canton.
 Prévôté Criminel.
 Prévôté de District.
 Paroisse.

DEPARTÉMENT
 DE LA SARTHE,
 cr-devant
 partie du Maine
 et de l'Anjou.

lignes Communes de 2,303 communes.

Retrouvez le dossier spécial sur les 230 ans du Département sur www.sarthe.fr

LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE FÊTE SES 230 ANS

